

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Vous voulez me parler ? demanda le rentier.
 — Oui, monsieur, répondit la bonne en portant son mouchoir à ses yeux ; je n'ose pas, j'ai honte.
 — Qu'est-ce qui vous est arrivé ? dépêchez-vous.
 — Voilà, monsieur, c'est au sujet de la chose pour laquelle monsieur nous a réunis.
 — Expliquez-vous.
 — C'est moi qui ai volé monsieur.
 Le rentier la regarda abasourdi.
 — Oui, monsieur, reprit la bonne, je suis une pas grand-chose, j'aime mieux tout vous dire puisque vous avez promis de ne pas porter plainte.
 — Et de donner cinq mille francs, ajouta le rentier.
 — Je préfère tout avouer.
 — Est-ce que vous avez joué aux courses aussi, vous ?
 — Non, monsieur.
 — Pourquoi voliez-vous ?
 — La coquetterie, monsieur, pour avoir des bijoux ; je ne recommencerais plus, je vous le promets ; je vais rentrer au pays, avec les cinq mille francs, je me marierai et resterai honnête.
 — Faites vos malles, dit le rentier, je vous ferai appeler tout à l'heure.
 A peine était-elle partie que le deuxième valet de chambre lui succédait.
 Aux premiers mots, le rentier l'arrêta.
 — C'est vous qui m'avez volé ? demanda-t-il.
 — Oui, monsieur, je suis un coquin.
 — C'est entendu, dit le rentier ; je vous réglerai votre compte, allez !
 Il le congédia.
 On gratta à la porte, le rentier ouvrit.
 C'était le palefrenier.
 Il avait l'air embarrassé et tortillait sa casquette entre ses doigts.
 — Qu'est-ce que tu veux ? demanda le rentier.
 — Je viens au sujet du vol dont monsieur a eu à se plaindre.
 — Tu connais le voleur ?
 — Pardonnez-moi, monsieur, c'est moi.
 — J'en étais sûr ! s'écria le rentier, sors d'ici !
 Eh bien, se dit le rentier resté seul, mon moyen a réussi au-delà de toute espérance ; au lieu d'un voleur, j'en ai découvert cinq ; il n'y a que la cuisinière qui ne se soit pas présentée.
 Attendons.
 La cuisinière ne vint pas.
 Le rentier réunit les cinq domestiques.
 — Vous vous êtes déclarés tous auteurs des vols commis à mon préjudice, leur dit-il ; j'avais promis cinq mille francs au coupable ; vous êtes trop, je ne peux pas tous vous récompenser ; je vous flanque tous à la porte !
 Il ne garda que la cuisinière.
 Il renouvela son personnel.
 Après quelque temps, son étonnement fut grand, les vols recommencèrent, absolument comme autrefois, même manière d'opérer. Le rentier changea de truc, il traça sur toutes ses pièces de monnaie une marque imperceptible.
 Deux pièces de vingt francs ayant disparu, il réunit ses domestiques, leur ordonna de vider leur portemonnaie en sa présence ; il trouva les pièces dans celui de la cuisinière.
 Elle fit des aveux complets ; elle était la seule coupable.
 — Pourquoi ne vous êtes-vous pas déclarée lorsque j'avais promis de remettre cinq mille francs au voleur ? demanda le rentier.
 — Oh ! monsieur, dit la cuisinière, ce n'était pas assez, je me faisais plus que ça.

EUGÈNE FOURRIER.

Monsu Bourquiein.

Vo z'ai prâo oïu dévezâ dè Monsu Bourquiein, cè tant bon mâidzo dè Lozena que garessâi totès sortès dè maladi et que vo desai cein que vo z'aviâ rein qu'ein l'ai montreint 'na botolhièta. Ma fai, quand bin l'étâi on tot crâno mâidzo, l'a du tot parâi passâ l'arme à gautse tot coumeint on autro, kâ, quand faut modâ, n'ia pas ! faut fêrè son sa et on a bio sè servi dè cliâo rayons dè sêlâo à cè certain Allemand que l'ai diont Routeguene po vaire cein qu'on a pè dedein la carcasse, quand l'hâora est quie, faut pliye bagadzo sein qu'on aussè oquie à repipâ.

Coumeint vo sêdès, cè monsu Bourquiein

vo garessâi dè tot : que vo z'aussè la fivra, lo ver pliat, lo gros mau, lo misérèrè, lo vibron, lè pi pliat, dâi z'agaçons pè lè z'artets, tot cein felâvè illico rein qu'avoué on paquieit dè tisanna — que ma fai, respet por li.

Mâ y'ein avâi bin que ne crèyant pas à cliâo mistions et qu'allâvant à la consurta rein que po l'eimbètâ.

On citoyen dè pè Lozena qu'avâi einviâ dè l'eingueusâ et lo coueniâ on bocon s'ein va on dzo tsi Bourquiein avoué 'na botolhièta d'édhie dè Cologue lo l'avâi met dedein de l'édhie d'on vilho ègâ tot étiquo et que montrâvè lè coutès tant l'étâi mègro et lo gaillâ sè redzoissai dza dè vaire quinna grimace Bourquiein allâvè fêrè ein vouaitient cliâa topetta et surtot cein que l'allâvè l'ai derè.

Lo maidzo vouaitè don bin adrai l'affèrè, passè dein on autro pailô et revint avoué on paquieit que baillâ à l'autro ein l'ai fâseint : « L'est quatro francs ! »

Lo gaillâ aboulè la mounia et tracè frou ; mâ quand fe quie dévant, l'âovrè lo cornet et que l'ai tràove-te ?

Na rachon d'aveina !

Salière renversée.

Si l'on renverse ou voit renverser une sa-lière à table, il faut, selon la superstition, prendre sur la lame de son couteau quelques grains du sel répandu et les lancer par dessus l'épaule gauche en prononçant la formule : *Sinistrum*. Pourquoi ? Je n'en sais trop rien. Quoiqu'il en soit de cette conjuration, il est incontestable que le sel joue un rôle capital dans les relations humaines.

Le sel a toujours été considéré comme substance sacrée. Est-ce une vague reminiscence du monde, la mer ? Les bulles d'excommunication défendent de donner à l'excommunié l'eau, le feu et le sel. Le prêtre fait fondre du sel dans de l'eau lustral, et, pour la cérémonie du baptême, on en met une pincée sur la langue du petit chrétien. La femme de Loth a été changée en statue de sel. Le pain et le sel sont le symbole de l'hospitalité, et en même temps, un pacte d'amitié. Renverser la salière, c'était refuser l'asile, c'était être l'ennemi.

Autrefois, on avait coutume, dans quelques Etats, de fournir gratuitement le sel dans les familles qui comptaient plus de douze enfants. En ce temps-là, les produits de la terre suffisaient à nourrir ceux qui la cultivaient, l'argent était très rare et le sel de première nécessité. Aussi on en avait soin et les ménagères voyaient la menace d'un malheur quand il se répandait sur la terre.

Le sel emporte donc avec lui une sorte de respect que la superstition exagère, en voyant un présage de mauvais augure dans l'action de le renverser. Aux temps anciens, les esclaves chargés de transporter le sel étaient punis de mort quand ils en répandaient à terre.

CHARLES JOLIET.

La plus grande horloge du monde.

L'horloge monumentale, à air comprimé, de l'hôtel-de-ville de Philadelphie, est, quant à présent, la plus grande qui soit au monde et fonctionnant normalement. Logée presque au sommet d'une tour de 164 mètres de haut, il en résulte que le cadran est assez souvent masqué par les nuages planant au-dessus de la ville, et qu'il a fallu user de différents artifices d'optique pour que les humbles mortels, circulant dans les rues, puissent voir l'heure par tous les temps.

Aussi, les cadrans, il y en a quatre, sont éclairés intérieurement par un projecteur électrique de 600 lampes. Ce seul éclairage, dont

l'allumage et l'extinction sont automatiques, nécessite une force de 50 chevaux.

Chaque cadran mesure 7^m60 de diamètre ; l'aiguille des minutes, qui a 3^m70 de long, et qui est montée sur un axe de 61 centimètres d'épaisseur, pèse 228 kilogrammes. Elle reçoit du moteur une impulsion toutes les minutes.

(La Nature.)

THÉÂTRE. — Nous rappelons la représentation que donnera, *lundi soir*, **Mounet-Sully** et que nous avons déjà annoncée dans notre dernier numéro. Y a-t-il encore des billets ? On dit qu'il en reste deux ou trois, mais qu'il faut se hâter. — Dépôts : Librairie *Tarin* et *L.-O. Dubois*, magasin de cigares.

Boutades.

Dans la rue, deux femmes fortement marquées de petite vérole se rencontrent et s'embrassent tendrement.

Un loustic qui passe s'écrie :

— Prenez garde, mesdames, vous allez faire des gaufres.

Marius Capoulade a fait ses preuves comme cycliste, et nul sur la Canebière ne conteste sa supériorité.

Pourtant, l'autre jour, Marcassol n'a pas craint de lui dire qu'il se faisait fort de le dépasser en vitesse.

— Mon bon, a fait Marius, avec un sourire de pitié, j'ai essayé de me dépasser moi-même, et je n'ai pas pu... Ainsi !

Au tribunal :

— Accusé, ne vous avais-je pas dit la dernière fois de ne jamais reparaitre devant moi ?

— Mon président, c'est ce que j'ai affirmé à monsieur l'agent, mais il n'a jamais voulu me croire.

Rencontré X... sur le boulevard.

— Tiens, vous n'êtes donc pas installé à la campagne ?

— Mais si...

— Vous vous y plaisez... Vous avez des distractions ?

— Beaucoup..., je viens tous les jours passer l'après-midi à Paris.

Un homme géométrique :

— Ce particulier me plaît, disait quelqu'un, on sait au moins à quoi s'en tenir avec lui, il est « carré » ; seulement, quand il est « rond », il devient passablement « pointu ».

Le lac Léman. — La maison Payot et Cie, à Lausanne, vient d'éditer, en allemand et en français, un guide illustré, *Le lac Léman*, qui donne les renseignements indispensables aux voyageurs.

L'originalité de ce petit volume, c'est que les illustrations sont constituées par une collection de cartes postales illustrées, reliées avec le volume, mais qui, grâce à une perforation, peuvent facilement être détachées et expédiées au loin.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Avis aux touristes :

ALBUMS POUR DESSINS

Cartes postales illustrées.

Dépôt des billets de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.